



## **34516 - Le jugement de celui qui s'abstient d'acquitter la petite zakat tout en ayant la possibilité**

---

### **question**

Comment juger celui qui s'abstient de l'acquiescement de la petite zakat tout en ayant la possibilité ?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Celui qui n'a pas acquitté la zakat prévue à la rupture du jeûne doit se repentir devant Allah le Puissant et Majestueux et Lui demander le pardon car il a commis un péché. Il doit l'acquiescer au profit des ayants droits. Acquiescée après la prière, cette zakat, devient une simple aumône.

Allah est le garant de l'assistance.